



Livret d'accueil du stagiaire

ACEPP 38

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !
Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour
l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles



ACEPP 38

132 impasse des hortensias
38430 St Jean de Moirans
Tél. : 04.76.35.02.32
formation@acepp38.fr
www.acepp38.fr

Siret : 382 218 279 000 59
Numéro de déclaration
d'activité :
82 38 03 108 38

Association des
Collectifs
Enfants
Parents
Professionnel.les



Qui sommes-nous ? Une fédération : l'Aceptp 38

L'Aceptp 38 s'engage pour :

Coopérer

- la **place** de l'enfant en tant que sujet dans la cité
- la **reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant
- la **qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant**
- la **coopération parents professionnel-le-s en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire**
- l'**ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentale

Innovier

Nos activités

Relais petite enfance

L'animation du réseau est au centre de notre action, elle se décline à travers différents axes :

- le « Fil Rouge », thème de l'année, permet une réflexion partagée entre les structures à travers des rencontres régulières : conférences, ateliers parents-enfants, animations sur les territoires, formations...
- la ludothèque avec une équipe de bénévoles, crée des malles de jeux à thèmes qui sont ensuite proposées en prêt dans les structures.
- des outils de communication permettent la diffusion des informations des adhérents, de la fédération mais aussi du réseau national et régional : site internet, newsletter...

Collaboration

S'impliquer

Le soutien technique permet l'accompagnement des structures adhérentes à travers :

- un appui technique et pédagogique qui s'appuie sur une expertise petite enfance : réponse au fil de l'eau, formation de parents gestionnaires, accompagnement renforcé de structures traversant des difficultés.
- le Service d'Accompagnement à la Gestion Associative (SAGA) prend en charge l'établissement des paies et les déclarations et renforce les compétences des bénévoles dans la gestion comptable. Il met à disposition en ligne l'accès à un logiciel dédié.
- le soutien aux porteurs de projets associatifs
- l'accompagnement à l'obtention du label parental.

Diversité

Lieux
d'accueil
enfants
parents

Le Centre Ressource Petite Enfance et Handicap fondé en 2003, promeut l'inclusion d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Ses actions sont accessibles à toutes les structures petite enfance du département quel que soit leur mode de gestion. Ses missions se déclinent de façon suivante :

- sensibilisation à l'accueil de la diversité dans le milieu de la petite enfance à l'aide d'outils adaptés (ex : malle de jeux «et moi qui je suis ? »)
- formation des équipes sur les thèmes attendants au handicap et à l'accueil
- soutien des équipes qui accueillent ou souhaitent accueillir (préparation de l'accueil, démarches administratives ou demandes de financement, réflexions sur l'accueil, observations...)
- accompagnement des parents dans le parcours d'accueil de leur enfant en milieu ordinaire
- partenariat avec les milieux institutionnels et spécialisés

Accueillir

Coéducation

L'organisme de formation analyse et répond aux besoins de renforcement des compétences et du travail d'équipe :

- des formations, ouvertes aux professionnels et aux parents, se déroulent sur site ou dans nos locaux :
 - Conçues avec des professionnels de terrain ou des formateurs spécialisés, elles sont au plus près de la demande.
 - Un catalogue de formation est élaboré chaque année.
- des temps d'analyse de la pratique sont proposés aux équipes professionnelles et entre responsables de structures.

Crèches,
Multiaccueils

L'Acepp38 formation s'engage à :

- ✓ **envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- ✓ **défendre une approche plurielle de la formation**, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.
- ✓ **favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations**
- ✓ **respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.
- ✓ prendre en compte **les appréciations** rendues par les stagiaires lors des évaluations.
- ✓ **adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- ✓ **annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.
- ✓ mettre à votre disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.
- ✓ mettre en place des **contenus adaptés au groupe de stagiaires**.

Si le/la stagiaire présente des besoins spécifiques nous vous invitons à nous contacter (Caroline Vezin formation@acepp38.fr) afin d'envisager son accueil. Nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

△○□ Qui sommes-nous ? Un organisme de formation pour les parents et professionnel.les de la petite enfance

Une pédagogie ancrée sur la réalité du quotidien

Notre organisme de formation, a pour objectif de soutenir et d'outiller la professionnalisation des acteurs de la petite enfance (parents et professionnels) de notre réseau. Le pôle formation intervient aujourd'hui plus largement auprès de l'ensemble des associations de l'économie sociale et solidaire, des organismes publics

Au fil des années, le pôle formation a tiré son expertise de la pratique des membres de son réseau et d'un travail coopératif de construction d'outils liés aux métiers et aux missions du secteur de la petite enfance. C'est donc une pédagogie originale, ancrée dans la réalité de terrain et le quotidien des structures d'accueil qui fait la spécificité et la force de cet organisme de formation. Le pôle Formation s'appuie également sur les compétences des partenaires choisis pour leur expertise et leur implication dans le champ de la petite enfance.

A destination des acteurs de la petite enfance

Les stages du pôle Formation s'adressent en particulier :

- A l'ensemble des salarié.es des structures associatives ou organismes de l'Economie Sociale et Solidaire (adhérentes ou non à l'Acepp38)
- Aux parents bénévoles des associations du réseau
- Aux salariés des collectivités territoriales et organismes publics
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance

Des modalités de formation répondant à vos besoins

- Dans nos locaux, à Saint Jean de Moirans en inter-structures : pour croiser les réflexions et les pratiques des stagiaires de différentes structures. Il s'agit d'une sensibilisation sur une thématique, des approfondissements peuvent être envisagés.
- Dans vos locaux : pour créer ou favoriser une dynamique d'équipe autour d'une thématique propre à la structure.
- Dans les locaux d'une structure de votre territoire : pour répondre à une demande commune de formation des structures proches géographiquement au travers d'une ACT (Action Collective Territoriale).
- En distanciel : pour pouvoir se former sans barrière géographique et bénéficier d'une formation plus séquencée qui permette la mise en pratique des acquis entre chaque temps de visioconférence

Enfants

Se former

Professionnel-les

Parental

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble

Entreprendre
et gérer

Caroline VEZIN
 Responsable administrative
formation@acepp38.fr
 04.76.35.32.02 puis 2/ 07 66 30 16 41

Olivia COFFY
 Responsable pédagogique
olivia.coffy@acepp38.fr
 06 79 74 68 36

Nos formatrices pour les actions du catalogue 2024

<p>Myriam ALEXIS Diététicienne nutritionniste pédiatrique, elle forme divers publics à l'éducation nutritionnelle et à la sensorialité par le biais d'ateliers et de formations.</p>	<p>Mala LEOPOLD Educatrice de jeunes enfants, responsable du domaine famille et petite enfance de la Maison des jeux à Grenoble, elle intervient en formation sur le jeu et l'égalité entre les filles et les garçons.</p>
<p>Marie-Claude BLANC Ancienne directrice d'une crèche du réseau, elle est formatrice dans le réseau ACEPP autour de la place de la famille et du projet d'établissement. Elle a publié des articles dans des revues professionnelles et a contribué à plusieurs ouvrages.</p>	<p>Lucie LIMAGNE Chargée de mission à l'Acepp38 sur le pôle petite enfance du PRHEJ, elle a travaillé en tant qu'infirmière coordinatrice d'un établissement de soins puis en tant que directrice de crèche du réseau.</p>
<p>Héloïse BOYER Coach professionnelle, elle forme les responsables de structures sur de nombreuses thématiques managériales notamment sur l'accompagnement au changement, la gestion d'équipe ou encore la communication.</p>	<p>Mélanie MARCOLIN Chargée de mission à l'Acepp38 sur le pôle petite enfance du PRHEJ, elle a travaillé dans plusieurs pays européens dans le domaine de la petite enfance et du handicap. Elle forme les professionnel.les sur les thèmes du handicap et des pédagogies.</p>
<p>Séverine CARPENTIER Assistante de conservation en bibliothèque, elle assure des formations en direction des personnels petite enfance autour de la littérature et du conte.</p>	<p>Nathalie MASSIT Diététicienne nutritionniste, formatrice consultante, elle intervient en formation sur les champs de l'hygiène en restauration collective et sur l'alimentation du jeune enfant.</p>
<p>Dominique CHARRETON Educatrice de jeunes enfants et ancienne directrice de crèche du réseau, elle est aujourd'hui chargée de mission à l'Acepp38. Elle a été formée par l'atelier des parents à des thèmes spécifiques liés à la petite enfance.</p>	<p>Martine NIVON Educatrice de jeunes enfants et ancienne directrice d'une crèche du réseau, elle est passionnée par l'art sous de multiples formes. Formatrice, elle transmet ses savoirs théoriques et pratiques pour nourrir la créativité des jeunes enfants.</p>
<p>Christel CORNU Educatrice de jeunes enfants, elle a été directrice de structures petite enfance. Après des missions humanitaires et des périodes de travail notamment en Inde, elle propose des ateliers yoga pour les enfants et des formations pour les professionnel.les de la petite enfance.</p>	<p>Stéphanie PLAISANT Educatrice de jeunes enfants, elle est titulaire d'un master 2 de sciences de l'éducation dans les métiers de la formation pour adultes. Elle intervient depuis plusieurs années en tant que formatrice dans des secteurs de la petite enfance et du médico-social.</p>
<p>Laurence COTTON Psychologue clinicienne, psychothérapeute, elle intervient sur des thèmes liés au développement de l'enfant et au travail d'équipe.</p>	<p>Gaëlle REVENU Educatrice sportive et danseuse, elle anime des ateliers pour des enfants en situation de handicap et leurs parents. Elle intervient en formation petite enfance sur le mouvement dans toutes ses dimensions.</p>
<p>Méline DUTRIEVOZ-BOYER Educatrice de jeunes enfants, autrice de la slow pédagogie, elle est formatrice petite enfance et s'est spécialisée dans les pédagogies actives, l'éducation par la nature et la conception d'installations pédagogiques innovantes.</p>	<p>Pascale REYNAUD Educatrice de jeunes enfants, elle a travaillé à l'Acepp38 notamment en tant que formatrice. Comédienne, elle crée des spectacles de théâtre et de danse. Elle fait partager sa passion en formant les professionnel.les de la petite enfance dans ce domaine.</p>
<p>Emmanuelle GISCARD BOURRIER Psychologue clinicienne, elle intervient auprès d'enfants porteurs de handicap et de leur famille. Elle forme les professionnel.les sur plusieurs thématiques autour du handicap.</p>	<p>Céline ROBERT Psychomotricienne, coordinatrice pédagogique et formatrice à l'Acepp nationale, elle intervient sur des thèmes autour de l'accueil des enfants et de leur famille en santé, éducation et protection de l'enfance.</p>
<p>Julia SOQUET Directrice d'une crèche du réseau, infirmière diplômée d'état spécialisée en périnatalité, elle a suivi de nombreuses formations intra hospitalières notamment sur le post-partum et l'allaitement. Elle est titulaire d'un master international sur la santé publique et santé du sport. Elle a publié plusieurs articles sur l'activité physique et la grossesse.</p>	

Nous travaillons régulièrement avec d'autres formateurs et formatrices qui peuvent intervenir pour une action sur site.



Règlement intérieur des stagiaires Acepp38 formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L6352-3, R.6352-1 à R6352-8 du Code du travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'ACEPP38. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP38

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP38 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente. Il est rappelé aux stagiaires qu'il est interdit de fumer dans les locaux de l'ACEPP 38, un espace extérieur étant prévu à cet effet. Le respect des biens et des personnes est impératif. Les échanges entre les personnes ayant eu lieu pendant le déroulement de la formation doivent rester confidentiels. Aucun jugement de valeur ne sera accepté.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

E - Consignes générale d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

Appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable

Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol

ou endommagement des biens personnels des stagiaires

l'ACEPP38 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...)

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : En cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles. Ils signent alors une autorisation d'absence spécifiant qu'ils ont informé leur employeur. Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, et de participer à l'évaluation de fin de formation. Une attestation de présence sera envoyée à leur employeur par mail.

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, l'ACEPP 38 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP 38

J – Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP 38 sera libérée de toute obligation envers le stagiaire.

K – Protocole mis en place durant les épidémies se référer à la réglementation nationale en vigueur

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire. En dehors des locaux de l'Acepp38 le règlement intérieur de la structure s'applique.



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



[GRANDS]

10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



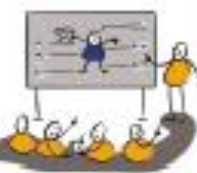
7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tou-peeks nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par L'ACEPP www.acepp.asso.fr



www.acepp.asso.fr



Informations pratiques



Plan d'accès à l'Acep 38
132 impasse des hortensias
Quartier l' Archat / Le Logis du Grand Champ

Accès facile par train en venant de Grenoble ou Valence
2 à 3 trains par heure, arrêt gare de Moirans



<http://www.acepp38.fr>

Les chartes Acep, le portail Acep, les publications... pour faire réseau

- Le portail www.acepp.asso.fr et les sites

